

# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

\* \* \* \* \*

*Siège social* : 36 Grande Rue - 1<sup>er</sup> Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

[siep.chevillon@wanadoo.fr](mailto:siep.chevillon@wanadoo.fr) - [www.smaep-chevillon.fr](http://www.smaep-chevillon.fr)

Page 1/6

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU 21 SEPTEMBRE 2020

L'an Deux mil vingt, le 21 Septembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Syndical, légalement convoqué le 14 Septembre 2020, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian BOURILLON, à la Salle Polyvalente de Chevillon-sur-Huillard.

Membres présents : Mmes BASCOP V. - BURGEVIN C.

MM. CAUDE J. - DUMAS D. - LANCELOT G. - LELIÈVRE G. -  
MASSON C. - THIERRY A.- THILLOU D.

Absents excusés : M. BIHOREAU P. (*ayant donné pouvoir à M. BOURILLON C.*)  
M. BLANCHE N.

Secrétaire de séance : Mme BURGEVIN C.

### **ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU 8 JUIN 2020**

Lecture est faite du procès-verbal de la réunion du 8 Juin 2020, lequel est adopté à l'unanimité.

### **DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 AU BP 2020 POUR AFFECTATION DE RÉSULTAT (D15)**

Considérant le report de résultat en section Exploitation (R002) de l'exercice 2019 d'un montant de 117 714.48 € au lieu de 111 614.48 € avec absence de la valeur de 6 100.00 € (1064) lors de l'établissement du Budget Primitif 2020, il convient de prendre une décision modificative régularisant lesdits montants aux articles mentionnés dans le tableau suivant :

SECTIONS	DÉPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Article	Montant H.T. (€)	Chapitre	Article	Montant H.T. (€)
Exploitation	011	658	- 6 100.00		002	- 6 100.00
Investissement		2158	+ 6 100.00		1064	+ 6 100.00

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et voté à mains levées, à l'unanimité, ACCEPTE la décision modificative présentée.

DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour accomplir les formalités administratives.

.../...

# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

\* \* \* \* \*

Siège social : 36 Grande Rue - 1<sup>er</sup> Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

[siep.chevillon@wanadoo.fr](mailto:siep.chevillon@wanadoo.fr) - [www.smaep-chevillon.fr](http://www.smaep-chevillon.fr)

.../...

Page 2/6

## INVESTISSEMENTS 2020 POUR COMPTEURS EN RADIO-RELÈVE (D16)

Monsieur le Président donne lecture des propositions globales d'investissements sur 3 ou 4 ans pour l'acquisition d'environ 2 200 compteurs d'eau en radio-relève.

Après lecture des 3 propositions suivantes :

↳ ITRON à Saint Priest (69800) selon Offre Saas Niveau 1 du 20/11/2019 :

MONTANT TOTAL sur 3 ou 4 ans	...	<b>150 604.00 € HT</b>
Dont Clapets anti retour.		

↳ Compteurs ZENNER à Le Palais sur Vienne (87410) selon Devis DE1900796 du 12.11.2019 (valable 3 mois) :

MONTANT TOTAL H.T. sur 3 ou 4 ans	...	<b>134 900.00 € HT</b>
-----------------------------------	-----	------------------------

+ Clapets anti retour *offerts*.

↳ DIEHL à Saint-Louis (68304) selon proposition par courriel du 17.11.2019 :

MONTANT TOTAL sur 3 ou 4 ans	...	146 450.00 € HT
+ Clapets anti retour	...	5 624.00 € HT

=====

TOTAL	...	<b>152 074.00 € HT</b>
-------	-----	------------------------

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et voté à mains levées, à l'unanimité, DÉCIDE de retenir la proposition des Compteurs ZENNER pour une enveloppe de 134 900.00 € H.T. (**161 880.00 € T.T.C.**)

Considérant les besoins sur l'année 2020, soit :

*Fournisseur : Compteurs ZENNER*

↳ 260 compteurs pour la Commune de Villemoutiers, se décomposant ainsi :

- 71 compteurs N° 1	- P.U. H.T. ... 55.00 €, soit	...	3 905.00 €
- 170 compteurs N° 2	- P.U. H.T. ... 58.00 €, soit	...	9 860.00 €
- 9 compteurs N° 3	- P.U. H.T. ... 138.00 €, soit	...	1 242.00 €
- 10 compteurs coaxiaux	- P.U. H.T. ... 90.00 €, soit	...	900.00 €

=====

15 907.00 €

*Fournisseur : C. M. P. O.*

↳ Raccords, joints et accessoires	...	3 000.00 €
-----------------------------------	-----	------------

=====

<b>TOTAL H.T.</b>	...	<b>18 907.00 €</b>
-------------------	-----	--------------------

.../...

# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

\* \* \* \* \*

Siège social : 36 Grande Rue - 1<sup>er</sup> Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

[siep.chevillon@wanadoo.fr](mailto:siep.chevillon@wanadoo.fr) - [www.smaep-chevillon.fr](http://www.smaep-chevillon.fr)

.../...

Page 3/6

D16-2020 (suite)

*Fournisseur : Compteurs ZENNER*

↳ 277 compteurs pour la Commune de Vimory, se décomposant ainsi :

277 compteurs N° 2 - P.U. H.T. ... 58.00 €, soit ... 16 066.00 €

*Fournisseur : C. M. P. O.*

↳ Raccords, joints et accessoires ... 5 000.00 €

**TOTAL H.T.** ... **21 066.00 €**

PROPOSE de mandater cette dépense 2020 pour 260 Compteurs sur la Commune de Villemoutiers + 277 Compteurs sur la Commune de Vimory en radio-relève, concernant les fournisseurs Compteurs ZENNER et CMPO à l'article 2158 avec un amortissement sur 5 ans.

DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour accomplir les formalités administratives nécessaires à cette opération.

## **ACQUISITION DE 2 NOUVEAUX COMPTEURS AUX CHÂTEAUX D'EAU (D17)**

Considérant l'information de l'Agence de l'Eau SEINE-NORMANDIE, rendant obligatoire le changement des compteurs d'eau tous les 9 ans pour la conformité des châteaux d'eau,

Monsieur le Président donne lecture des 3 propositions remises en séance, soit :

- Compteurs ZENNER (LE PALAIS SUR VIENNE 87) selon devis DE2000269 du 23.06.2020, pour :

. Compteur WPD 150 lg. 300 R160 ... 540.00 €

. Compteur WSD N 100 lg. 360 R100 ... 520.00 €

dont le montant total H.T. s'élève à ... 1 060.00 €

**Montant TTC** ... **1 272.00 €**

.../...

# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

\* \* \* \* \*

Siège social : 36 Grande Rue - 1<sup>er</sup> Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

[siep.chevillon@wanadoo.fr](mailto:siep.chevillon@wanadoo.fr) - [www.smaep-chevillon.fr](http://www.smaep-chevillon.fr)

Page 4/6

.../...

D17-2020 (suite)

- ITRON (SAINT PRIEST 69) selon devis MB-MLY-200911-1 du 11.09.2020, pour :

. Compteur WOLTEX TVM R160	...	312.50 €
. Mécanisme Compteur WOLTEX DN150 R100	...	412.50 €
		=====
dont le montant total H.T. s'élève à	...	725.00 €
<b>Montant TTC</b>	...	<b>870.00 €</b>

- DIEHL Metering (SAINT LOUIS 68304) selon devis MZ20201809160155247  
SMAEP du 18.09.2020, pour :

. Compteur WOLTMAN R100 10L/IMP	...	503.00 €
. Compteur WOLTMAN R50 100L/IMP	...	1 115.00 €
. Franco de port	...	250.00 €
		=====
dont le montant total H.T. s'élève à	...	1 868.00 €
<b>Montant TTC</b>	...	<b>2 241.60 €</b>

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et voté à mains levées, à l'unanimité,

DÉCIDE de retenir la Société ITRON (SAINT PRIEST 69) selon devis MB-MLY-200911-1 du 11.09.2020, pour :

. Compteur WOLTEX TVM R160	...	312.50 €
. Mécanisme Compteur WOLTEX DN150 R100	...	412.50 €
		=====
dont le montant total H.T. s'élève à	...	725.00 €
<b>Montant TTC</b>	...	<b>870.00 €</b>

PROPOSE de mandater cette dépense à l'article 2158 en *Section Investissement*, avec un amortissement sur 5 ans.

DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour accomplir les formalités administratives.

.../...

# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

\* \* \* \* \*

Siège social : 36 Grande Rue - 1<sup>er</sup> Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

[siep.chevillon@wanadoo.fr](mailto:siep.chevillon@wanadoo.fr) - [www.smaep-chevillon.fr](http://www.smaep-chevillon.fr)

.../...

Page 5/6

## **PRIX DE VENTE DE L'EAU POTABLE 2021 AVEC TAXES ASSOCIÉES (D18)**

En référence à la délibération D25 du 25 Novembre 2019 fixant le prix de vente de l'eau potable à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2020,

Considérant les taux de redevances adoptés au 11<sup>ème</sup> Programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la période 2019-2024,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, et voté à main levée, à l'unanimité :

**DÉCIDE, qu'à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2021**, le prix de l'eau facturé aux abonnés sera identique à celui de 2020, soit un **Prix de Vente du m<sup>3</sup> d'Eau Potable H.T. s'élevant à ... 0.67 €.**

À ce prix, s'ajoutent toujours la **TVA à 5.5 %** et la **Taxe pour Prélèvement de Ressource en eau** définie par l'Agence de l'Eau SEINE-NORMANDIE à **0.082 €/m<sup>3</sup>.**

En application de l'article 12 du décret n° 75-996 du 28 octobre 1975, et vu la loi N° 64-1245 du 16 Décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution, une **Redevance pour pollution domestique** est applicable à toutes les communes à partir de 2008, à reverser à l'Agence de l'Eau SEINE NORMANDIE, dont **le taux 2021 est 0.38 à multiplier le volume en m<sup>3</sup>**, pour les 4 Communes membres du S.M.A.E.P.

## **PRIX DE VENTE DE L'EAU À LADON POUR L'EXERCICE 2021 (D19)**

En référence à la Convention de Vente d'Eau établie le 2 Mars 2006 et reçue en Sous Préfecture le 12 Avril 2006, sur la fourniture d'eau potable par le biais de l'interconnexion de notre réseau avec la Commune de LADON en cas de nécessité,

Considérant que le prix de revient unitaire par m<sup>3</sup> de l'eau puisée dans notre réseau est inchangé par rapport à celui de l'année 2020,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, à mains levées, le Conseil Syndical :

**MAINTIENT** le prix unitaire H.T. à **0.27 €/m<sup>3</sup> applicable pour la facturation de 2021**, auquel s'ajouteront les diverses Taxes et Redevances en vigueur.

*Copie* de cette délibération sera envoyée à la Commune de LADON pour approbation par son Conseil Municipal.

.../...

# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

\* \* \* \* \*

Siège social : 36 Grande Rue - 1<sup>er</sup> Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

[siep.chevillon@wanadoo.fr](mailto:siep.chevillon@wanadoo.fr) - [www.smaep-chevillon.fr](http://www.smaep-chevillon.fr)

.../...

Page 6/6

## **ACQUISITION D'UN SSD 500Go POUR PC TERRA (D20)**

Considérant la lenteur de l'ordinateur TERRA destiné à la radio-relève des compteurs,

Compte tenu de la maintenance informatique gérée par la Société SEB INFORMATIQUE,

Monsieur le Président donne lecture de devis proposant d'acquérir un SSD pour cet ordinateur, selon devis DC000180 du 09.09.2020, dont le montant total s'élève à 172.50 €.

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, à mains levées, le Conseil Syndical,

ACCEPTE l'acquisition d'un SSD 500 Go pour un montant total H.T. de ... 172.50 € (172.50 TTC),

DÉCIDE de mandater cette dépense à l'article 218 en *Section Investissement* avec un amortissement de 1 an.

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Président pour signer les formalités nécessaires à cette acquisition.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur SAWIKOWSKI sensibilise le Conseil sur les fuites intervenant chez les abonnés après le compteur d'eau, qui sont réparées sans l'intervention d'un professionnel.

Les élus décident de modifier l'article sur la tarification de l'eau pour fuites après compteurs diffusé par chacune des Communes et le SMAEP en engageant l'entière responsabilité des abonnés qui procèdent à cette réparation si une nouvelle fuite survient, sans écrêtement du volume relevé de la part du SMAEP.

- Monsieur DUMAS fait part de travaux d'enfouissement des réseaux sur la Commune de VIMORY.

- Monsieur THIERRY rappelle la nécessité d'installer très rapidement la borne de défense incendie Route de Saint Blaise.

Monsieur le Président précise que cet investissement n'est pas programmé sur l'année 2020 et que le Conseil de la Commune de Chevillon sur Huillard n'a pas encore délibéré.

- Les élus s'accordent sur la date du prochain Conseil qui est fixée au Lundi 30 Novembre 2020 à la Salle Polyvalente de Chevillon sur Huillard.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix neuf heures trente minutes.*